

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LCL 4 HORIZONS JUIN 2014 ECHU

Code ISIN: (C) FR0011855790

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Diversifié

En souscrivant à LCL 4 HORIZONS JUIN 2014 ECHÚ, vous investissez les liquidités de votre PEA, au travers de AMUNDI SERENITE PEA - O. En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité dans AMUNDI SERENITE PEA - O et, accessoirement en liquidités.

L'objectif de gestion de votre fonds est de réaliser une performance égale à celle de son indice de référence l'EONIA capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, diminuée de ses propres frais courants. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le fonds ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion. L'OPC verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

La performance de LCL 4 HORIZONS JUIN 2014 ECHU sera inférieure à celle de AMUNDI SERENITE PEA - O, elle-même ajustée des coûts ou des gains liés à l'éligibilité au PEA.

La stratégie de votre fonds est identique à celle de AMUNDI SERENITE PEA - O, à savoir :

"L'objectif de gestion du fonds est de réaliser, sur un horizon de placement de 1 mois, une performance égale à celle de son indice de référence l'Eonia capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants. Cette performance sera en outre ajustée des coûts ou des gains liés à l'éligibilité au PEA. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le fonds ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion. L'OPC verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion gère un portefeuille de titres éligibles au PEA afin d'en échanger la performance contre celle du marché monétaire via l'utilisation de dérivés.

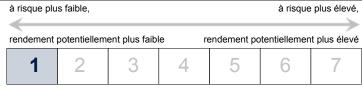
A cet effet, le fonds pourra conclure des acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme seront utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et pourra générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net du fonds. "
LCL 4 HORIZONS JUIN 2014 ECHU est éligible au PEA.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 mois.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque de son indice de référence EONIA.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra valeur liquidative du portefeuille. évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les dispositions en matière de souscription/rachat de AMUNDI SERENITE PEA - O, dans lequel est investi votre fonds, sont expliquées dans la partie Conditions de souscriptions et de rachats du prospectus de AMUNDI SERENITE PEA - O.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la revaleur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Con toux correspondent ou pourcentage maximal pouvant être prélou	

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie)

soit rembourse (sortie).	
Frais prélevés par le FCP	sur une année
Frais courants	0,26 % de l'actif net moyen*
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

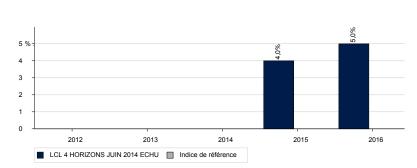
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice en cours. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

*Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 2 juin 2014.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Les performances antérieures au 28 juillet 2017 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Informations supplémentaires relatives à l'OPC maître et nourricier : société de gestion et sur le site www.sicavetfop.lcl.fr. Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques de l'OPC Fiscalité : maître et de l'OPC nourricier, ainsi que toutes autres informations Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion. détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple commercialisateur de l'OPCVM. demande écrite auprès de celle-ci.

Comité de rémunération

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la

Responsabilité:

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17 novembre 2017.